

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

Nombres de Membres :

Date de Convocation : Le 03 mars 2026

Afférent au Conseil Municipal : 13

Présents : 11

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, MACOUIN Martine, RIMBEAU Jean-François, BOUTINEAU Francis, BONNET Guillaume, BAUDOUIN Wilfried, TRAMAUX Julien, RENAULT Françoise, BERTAUD Chantal

Excusées :

Absents : POIRAUDEAU Frédéric, ALLOUCHE Cédric

Secrétaire de séance : Monsieur BEAUDOUIN Wilfried est élu secrétaire de séance à l'unanimité et déclare accepter cette fonction aux charges de droit.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h33.

Le Conseil a choisi Madame GEAY Carine pour secrétaire auxiliaire.

- **Approbation du compte rendu de la dernière réunion** : Le compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2026 n'a fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Délibération loyer locatif Route du Dragor
- Délibération adhésion FREDON
- Délibération adhésion ID79
- Tour de garde élection

Loyer locatif Route du Dragor

Madame le Maire explique qu'un courrier a été reçu le 26 février 2026 de la locataire du logement Route du Dragor informant la mairie qu'elle souhaite quitter son logement au 1^{er} mai 2026.

Madame le Maire explique qu'après une étude du marché des montants des loyers aux alentours de la commune, le montant du loyer du locatif Route du Dragor pouvait être revu à la hausse.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité la hausse du loyer.

Adhésion FREDON

Madame le Maire rappelle qu'une adhésion est souscrite auprès de l'association FREDON.

Cette adhésion permet d'accéder à des prestations de lutte sur le domaine public et les parcelles privées contre :

- Les rongeurs aquatiques nuisibles ;
- Les frelons asiatiques ;

- Les pigeons et corvidés, les chenilles processionnaires et les taupes.

L'adhésion est de 40.52€ calculée comme suit :

- Forfait de base : 20€
- Participation par habitant : 0.03€ X 684 habitants = 20.52€

Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité l'adhésion et son montant.

Adhésion ID79

Madame le Maire expose qu'une adhésion est souscrite auprès de l'association ID79 depuis plusieurs années. Après lecture du courrier reçu en mairie du département, Madame le Maire explique que l'adhésion à ID79 sert à apporter une assistance d'ordre technique, juridique et financière permettant de mener à bien les projets de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité l'adhésion et son montant.

Tour de garde élections municipales

Madame le Maire rappelle que des tours de garde sont obligatoires pour le bon fonctionnement des élections municipales. Elle propose donc la liste suivante (intégrant des personnes des deux listes) :

DIMANCHE 15 MARS 2026

	Président	Assesseur 1 (signature)	Assesseur 2 (entrée)	Assesseur 3 (entrée)
08h00-10h30	C. MICOU	W. BEAUDOUIN	F. LUCAS	A. RENOUX
10h30-13h00	C. AUDEBERT	C. BERTAUD	S. GAILLARD	E. RENKIN
13h00-15h30	C. MICOU	F. RENAULT	G. BONNET	S. GERON
15h30-18h00	C. MICOU	J-F. RIMBEAU	M. MACOUIN	P. BEAUFFRETON

Monsieur José CHARPENTIER, tête de liste « CAP sur l'avenir », sera délégué toute la journée.

Après discussion, le conseil valide la liste.

Madame le Maire explique que suite aux travaux, le bureau de vote sera accessible normalement.

Questions diverses

Est-ce que des engins de gros gabarits, type moissonneuses, camions, tracteurs, pourront se croiser route du Dragor ? Les engins ne se croiseront pas au niveau du quai de bus comme tous les véhicules mais retrouveront après une route de 5.50m (largeur imposée par le département)

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21h20.

Le secrétaire de séance
Wilfried BEAUDOUIN

Le Maire
Corine MICOU